

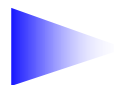
CUY INFO



Janvier 2025
N° 71

Bonne année 2025!





Dans ce numéro :

Editorial du Maire	3
Numéros utiles	4
Etat Civil	5 à 6
Informations municipales	7 à 15
Vie communale	16 à 18
Informations	19 à 23
Association Cuy Village en Fête	24
Les P'tits Loups	25 à 26
La Société de Chasse de Cuy	27
Le Club des Sages	28
Concours des maisons fleuries	29
Ecoles Maternelle et Primaire	30 à 33
Un cuystrat à l'honneur	24 à 35
Infos santé	36 à 38
Flash Pinpon	39 à 40
Personne célèbre	41
Culture & Divertissements	42 à 45
Recette	46
Annonces diverses	47
CUY en images	48

INFORMATIONS MAIRIE : MAIRIE DE CUY

1 Rue de l'Eglise

☎ : 03.86.95.96.99

✉ Mairie-de-cuy@mairiedecuy.fr

🌐 <https://www.mairiedecuy.fr>

Heures d'ouvertures :

Lundi au vendredi de 9h à 12h
Et le vendredi de 13h30 à 18h



Publication faite par la
commission de l'information
composée de :

Mme:
Roselyne SYLVESTRE

Et de Mrs
Frédéric DECLINCHAMP,
David GODIN,
Patrick GUINOT

Ces personnes se tiennent à votre
entière disposition pour toute propo-
sition de futurs articles à paraître
dans votre prochain CUY INFO.



C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve en ce début d'année 2025.

L'année 2024 a été marquée par des fortes intempéries qui ont retardé les travaux de couverture de l'école primaire (ancienne mairie), qui devraient toutefois se terminer durant ce mois de Janvier.

En ce qui concerne la rue principale, rue Georges Cerneau, les entreprises devraient être sollicitées au printemps 2025 en vue des travaux toujours prévus cette année.

La commune a contracté un prêt en 2023 et les quelques subventions possibles pour ces travaux ont été octroyées en 2024.

Nous allons rencontrer prochainement les représentants du SDEY (syndicat départemental d'électrification de l'Yonne) afin de programmer l'éclairage à LED rue Georges Cerneau et rue Chèze.

Je remercie le Conseil Municipal ainsi que les employés municipaux qui œuvrent au quotidien.

L'année 2025 est marquée par le départ en retraite de M. JOURDAIN Patrick.

Nous le remercions pour son dévouement au service de la commune depuis 2008.

Je remercie l'équipe de CUY INFOS qui a volontairement décalé les parutions de ces 2 numéros ; ainsi que les associations qui ont participé à l'animation de notre commune durant 2024.

Le Conseil Municipal vous renouvelle ses meilleurs vœux pour l'année 2025.



Présentation des vœux de M. le Maire aux Cuystrats



Mise à l'honneur de Patrick JOUDAIN

NOUVEAUX CUYSTRATS :

Le Maire ainsi que le Conseil Municipal et les agents de la commune souhaitent la bienvenue à tous les nouveaux arrivants et les convient à se présenter au secrétariat de la Mairie pour faire plus ample connaissance.



NUMEROS UTILES

Mairie de Cuy	03.86.95.96.99
Ecole Primaire	03 86 64 74 28
Ecole Maternelle	03 86 64 76 92
Infirmières Célia GUIBERTEAU, Véronique DABIN	03 86 67 04 64
Pompiers de PONT S/YONNE	18
Gendarmerie de PONT S/YONNE	03 86 67 11 17
Poste de PONT S/YONNE	03 86 67 90 15
Association d'Aide Ménagère à Domicile	03 86 67 10 68
Maison de la vie sociale	03 86 96 09 20
Servi +	03 86 67 21 46
Paroisse de Pont sur Yonne	03 86 67 21 78
Police	17
ALLO Enfance Maltraitée	119
SAMU	15
SOS Médecins	0 820 800 201
Hôpital de SENS	03 86 86 15 15
Clinique Paul Piquet de SENS	03 86 95 86 86
Centre anti-poison	01 40 37 04 40
Dépistage du SIDA	03 86 65 21 34
SIDA Info Service	0 800 840 800
SOS Drogue alcool tabac info service	0 800 23 13 13
N°Urgence personnes sourdes et muettes (SMS)	114
N° Appel urgence Européen	112
Maltraitements Personnes Agées	3977
Violences Conjugales	3919
Hébergements d'Urgences	115
France services Sergines	09.64.46.09.34

LES SERVICES :

Ordures Ménagères : depuis le 1er Janvier (calendrier sur www.cuy.fr)

Enlèvement tous les 15 jours en alternance entre les bacs gris et les bacs jaunes

=> BAC GRIS : tous les vendredis matin tous les 15 jours

=> BAC JAUNE : tous les vendredis matin tous les 15 jours

MERCI DE LES SORTIR LA VEILLE ET NE PAS LES FAIRE DEBORDER.

Pour la gestion des déchetteries, voir les horaires page Annonces diverses.

SERVI+ : La Communauté de Communes propose le **ramassage d'encombrants** moyennant la somme de 30 euros par M3 (20 euros par M3 pour les personnes de +65 ans et adultes handicapés). Les personnes intéressées sont priées de se renseigner au 03 86 67 21 46.

D'autres services sont disponibles (Halte garderie, l'AGAPE, Centres de loisirs, Association Aide-Ménagère, Centre Intercommunal d'Action Sociale...) Pour plus de renseignements veuillez contacter la CCYN. (Tel: 03.86.67.99.00).

France Services Sergines: adresse Mail: msap@ccyn.fr



ILS SONT NES



Khalis, James VAMBERQUE né le 23 Juin 2024 à Sens de Charlotte, Vanessa VAMBERQUE domiciliée à Cuy, 5 rue des Til-
leuls.

Aëlyss, Kataleya, Ilayda PINHEIRO née le 10 Octobre 2024 à Sens (89100) de Aurélie, Raymonde PINHEIRO domiciliée à
Cuy, 6 rue Calmette

Malo, Marco, Daniel DELAFOY URIEL né le 2 Novembre 2024 à Sens (89100) de Mélanie, Margot NAVARRO et de Flavien,
Daniel DELAFOY URIEL, 19 rue du Général Leclerc.

ILS NOUS ONT QUITTES



M.BIKINDOU Gilbert décédé le 10 septembre 2024 à CUY à l'âge de 76 ans.

Mme THOMAS Elodie décédée le 10 septembre 2024 à CUY à l'âge de 42 ans.

M.LENAIN Thierry décédé le 21 Octobre 2024 à Fontainebleau à l'âge de 63 ans.

Mme BUISINE épouse DHOSSCHE Mireille le 5 décembre 2024 à l'âge de 88 ans.

ILS SE SONT MARIÉS



Mme BLONDELON Laetitia et M.FUMERAND Kévin le 27 Juillet 2024

Mme CHEREAU Dominique et M. CARLIER Christian le 31 Août 2024

Mme PLESSIER Marie-Line et Frédéric RETIF le 31 Août 2024

Mme ROBERT Jessica et Merzouk BENESSALAH le 9 septembre 2024

Mme GOSSELIN Annelise et Sébastien ROUSSEL le 21 septembre 2024

Mme FOURNIER Cassandra et Hichem BRAHIM-TAZI le 21 septembre 2024

Mme OUINE Michelle et M.MOUCHEBOEUF Dominique le 19 Octobre 2024

ILS SE SONT PACSES



M.BLOSSE Edgar, Gabriel et Mme ALBINET Lucie, Georgina le 18 Novembre 2024

M.MOUSSI Adel et Mme PHILIPPE Adeline le 20 Novembre 2024

M.HIELARD Davy, Michel et Mme BREUX Manuella, Monica le 9 Décembre 2024

M.LENOIR Julien et Mme LECOMTE Estelle, Nathalie, Stéphanie le 24 Décembre 2024.

ILS SE SONT MARIÉS (en images)



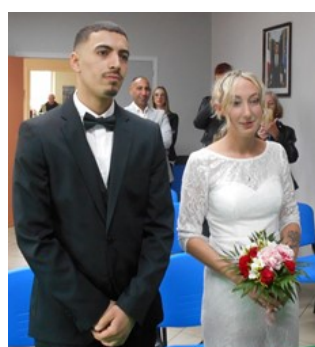
Mme BLONDELON Laetitia
et M. FUMERAND Kévin
le 27 Juillet 2024



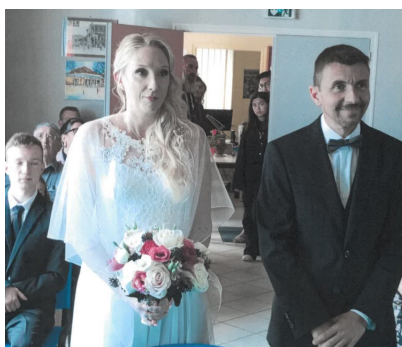
Mme CHEREAU Dominique
et M. CARLIER Christian
le 31 Août 2024



Mme PLESSIER Marie-Line
et Frédéric RETIF
le 31 Août 2024



Mme ROBERT Jessica
et Merzouk BENESSALAH
le 9 septembre 2024



Mme GOSSELIN Annelise
et Sébastien ROUSSEL
le 21 septembre 2024



Mme FOURNIER Cassandra
et Hichem BRAHIM-TAZI
le 21 septembre 2024



Mme OUINE Michelle et
M. MOUCHEBOEUF Domi-
nique le 19 Octobre 2024



Mme. Et M. ROUSSEL



Mme. Et M. GUINOT

Ils ont renouvelé leurs vœux après 50 ans de Mariage (Noces d'or)

Attitud'B
· Coiffeur ·
FEMME - HOMME - ENFANT

03.86.64.02.32
2 bis rue George Sand
89140 CUY

attitud.b.coiffeur
attitud.b@free.fr







INFORMATIONS MUNICIPALES

Saturation de la station d'épuration

Certains de nos administrés se sont plaints auprès de notre mairie après avoir subi des remontées d'eau dans leurs canalisations d'évacuations où des inondations de sous-sol.

Nous vous rappelons que nous avons subi ces derniers temps de très fortes précipitations qui ont fortement dégradé et saturé le fonctionnement de nos installations de retraitement des eaux usées.



Pour autant nos installations sont sous surveillance permanente. Elles sont entretenues en préventif et en curatif avec compétence par notre personnel technique.

Un personnel, à qui nous devons beaucoup, qui intervient de jour comme de nuit, week-end et jours fériés compris, au détriment de leur vie personnelle dans des conditions parfois très difficiles.

Nous sommes conscients des désagréments occasionnés, sachez que tout est mis en œuvre pour que de tels incidents soient rendus les plus rares possible.

Nous devons toutefois collectivement être lucides et préparés à devoir affronter des phénomènes météorologiques d'ampleur grandissante. A ce jour les sols sont gorgés d'eau!

Nous profitons de ce message pour vous rappeler de **ne pas jeter de lingettes (même recyclables) dans vos toilettes**. Les conséquences de cette négligence ont déjà été subies par certains.

Le bien vivre ensemble



Nous attendons civisme et respect de la part de certains de nos jeunes concitoyens.

De jeunes motocyclistes prennent un malin plaisir à faire vrombir leurs engins générant des décibels bien au-delà des seuils tolérés sur la voie publique.

Ce qui au-delà de la gêne occasionnée constitue une infraction qui nous le rappelons est passible de verbalisation pour nuisance sonore.



Vu à l'entrée du parc d'activités des enfants sur la place Lucien Pothier!

S'il vous plaît! Lorsque vous vous promenez avec votre chien, munissez-vous d'un sac pour ramasser les déjections de votre animal.



Remerciements pour l'opération des Boîtes de Noël Solidaires

Pour une première édition, l'opération « Boîtes de Noël Solidaires », initiée par la Communauté de Communes Yonne Nord, a été un véritable succès ! Grâce à la générosité de chacun, 314 boîtes ont été collectées puis distribuées au Secours Populaire du territoire.

Cuy n'était pas en reste, où Monsieur le Maire, François SYLVESTRE a reçu les généreux donateurs.

Un grand merci à eux pour leur implication et leur solidarité.

Grâce à leur participation, les bénéficiaires de l'association pourront avoir une surprise au pied du sapin.

Pour une première, toutes les attentes des organisateurs ont été dépassées.

La CCYN et Monsieur le Maire ont le plaisir de vous dire à l'année prochaine pour renouveler cette action.

Les commémorations du 8 mai 1945

Le 8 mai prochain, nous fêterons les 80 ans de l'armistice de la 2nd guerre mondiale. A cette occasion, nous invitons les cuystrats à partager des souvenirs de familles et anecdotes.

Nous exposerons vos souvenirs (livres, récits, vêtements, objets...) que vous voulez nous faire partager le **dimanche 11 mai** à la salle de conseil de 10h à 12h30 et de 15h à 17h30.

Merci de vous rapprocher de la **mairie** qui fera le relais auprès de Mme SYLVESTRE Roselyne, ou de Mr GUINOT Patrick.





Permanences France services à CUY,

Proche de vous, proche de chez vous, les conseillers France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives.

Les services proposés:

Santé, Famille, retraite, droit, logement, impôts, recherche d'emploi, accompagnement au numérique.

Les agents France services se proposent de vous accueillir avec un accompagnement personnalisé pour toutes vos démarches administratives et numériques du quotidien.

Un service plus proche de chez vous à Cuy accessible sur prise de rendez vous:

Permanences de 9h à 12h les Mardis suivants à la mairie de Cuy :

Mardi 28 janvier 2025

Mardi 25 février 2025

Mardi 25 mars 2025

Mardi 22 avril 2025

Mardi 27 mai 2025

Mardi 24 juin 2025

Mardi 22 juillet 2025

Mardi 26 août 2025

Mardi 23 septembre 2025

Mardi 28 octobre 2025

Mardi 25 Novembre 2025

Mardi 23 décembre 2025

Pour éviter tout temps d'attente, les permanences sont accessibles sur **rendez-vous uniquement**

09.64.46.09.34 | 06.83.13.07.98 | 03.86.67.99.01
msap@ccyn.fr





INFORMATIONS MUNICIPALES : Les déchets en 2025

A partir du 1^{er} janvier, la collecte des emballages passe en multi matériaux, cela signifie que **les journaux, revues et les papiers seront à déposer dans le bac de tri (jaune) et non plus dans les bornes à papiers** ! Ces dernières seront retirées ou converties en bornes à verre selon les endroits dans le courant du 1^{er} trimestres 2025.

Les horaires des déchetteries changent au 1^{er} janvier. Les 2 sites seront désormais fermés le lundi et ouverts tous les autres jours de **9h à 12h et de 13h30 à 17 h**. Les horaires été/hiver seront conservés.

MÉMO TRI

LES EMBALLAGES

EN PLASTIQUE, EN CARTON ET EN MÉTAL

DANS LE BAC JAUNE !

Bouteilles, bidons, flacons, sachets, sacs blisters, films, barquettes, pots de yaourt, boîtes en carton, cartonnets, briques alimentaires, acier, aluminium (aérosols vides, barquettes, boîtes de conserve...)

**BIEN LES VIDER
NE PAS LES IMBRIQUER**

**NOUVEAU !
JOURNAUX
ET PAPIERS**

LE VERRE

DANS LE CONTENEUR VERT !

Bouteilles, bocaux, pots (alimentaires, cosmétiques...), flacons (parfums, sirops...)

**BIEN LES VIDER
INUTILE DE LES LAVER**

LES BIODÉCHETS

DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

AU COMPOSTAGE !

Épluchures, coquilles d'œufs, filtres avec marc de café, dosettes de café, sachets de thé, fleurs, tonte de gazon, feuilles.

LES DÉCHÈTERIES

À PONT-SUR-YONNE ET VILLENEUVE-LA-GUYARD !

TEXTILES

BOIS

PAPIERS / CARTONS

APPAREILS ÉLECTRIQUES

MAISON-JARDIN

MACHINES BRICO / JARDIN THERMIQUES

ARTICLES DE SPORT ET LOISIRS

MEUBLES LITÈRE

CAPOTS ALUMINIUM

GRAVATS/TERRES

VÉGÉTAUX

MÉTALX

PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE

EMBALLAGES EN VERRE

AMPOULES / MÉANS

BATTERIES AUTOMOBILES

CARTOUCHES ENCRE

PILES ET BATTERIES

RADIOGRAPHIE

DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDO)

BOUTEILLES DE GAZ

EXTINCTEURS

HUILES DE VÉHICULE

DÉCHETS ENCOMBRANTS

**NOUVEAUX HORAIRES !
Dès le 1er janvier 2025**

**PENSEZ À VOUS MUNIR DE VOTRE PASS
IL VOUS PERMET D'ACCÉDER
AUX 2 DÉCHÈTERIES**

	Pont-sur-Yonne et Villeneuve-la-Guyard	
	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	Du 1 ^{er} octobre au 31 mars
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	9h - 12h / 13h30 - 18h	9h - 12h / 13h30 - 17h
Mercredi	9h - 12h / 13h30 - 18h	9h - 12h / 13h30 - 17h
Jeudi	9h - 12h / 13h30 - 18h	9h - 12h / 13h30 - 17h
Vendredi	9h - 12h / 13h30 - 18h	9h - 12h / 13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h / 13h30 - 18h	9h - 12h / 13h30 - 17h

LES MÉDICAMENTS

PÉRIMÉS OU NON UTILISÉS...

RAPPORTÉS EN PHARMACIE !

Les emballages en carton et notices doivent être retirés et déposés dans le bac jaune
Pour tout savoir sur le tri des médicaments : www.cyclomede.org

LES TEXTILES

VÊTEMENTS, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES, SACS...

DANS LES BORNES À TEXTILE !

Propres et secs, même usés ou déchirés, à déposer dans un sac fermé
Trouvez une borne près de chez vous : www.lerelais.org/oudonner

À jeter ? À trier ?
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GUIDE DU TRI

Disponible sur App Store Google play

Vos boîtes à lettre sans pub!



En juin dernier, la CCYN organisait un grand concours de dessins STOP PUB dans les écoles du territoire.

Parmi les 138 enfants participants, c'est la classe de CE2/CM1 de l'école élémentaire de Serbonnes qui a remporté la victoire avec un dessin créatif et engagé pour l'environnement !

Pour vous procurer votre autocollant gratuitement, rendez-vous dans votre mairie ou à l'accueil de la Communauté de Communes Yonne Nord (52 faubourg de Villeperrot, Pont-sur-Yonne).

Notre site internet Mairie –de – Cuy



VIE MUNICIPALE

VIE PRATIQUE

VIVRE À CUY

CONTACT

CUY, CHARMANT VILLAGE

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site internet de notre village. <https://www.mairiedecuy.fr/>
Régulièrement mis à jour, il vous apportera des informations pratiques pour votre vie quotidienne d'administré.
Vous y trouverez le calendrier des événements à venir.
Vous pourrez y consulter les comptes rendus des conseils municipaux.
Vous pourrez poser des questions à notre Mairie par son intermédiaire.
Vous découvrirez les associations de notre village et leurs coordonnées.
Et toutes autres informations que notre Mairie jugera utile de mettre en ligne.

Devis rapide et personnalisé en fonction de vos besoins

Mèlo Buro

Assistante administrative

- Assistance dans la gestion comptable, RH, commerciale et dans la communication
- Secrétariat: courriers, rédaction, saisie, classement...
- Aide aux démarches sur Internet
- Montage de dossiers administratifs

En télésecrétariat, A domicile, Sur site

Entreprises Particuliers Indépendants

meloburo89@gmail.com
07.50.03.65.64
Facebook: Melo Buro

INFORMATIONS MUNICIPALES: La garderie communale

Depuis le 1^{er} septembre, les enfants allant au périscolaire sont pris en charge par la garderie communale. Marie-Pierre (qui était déjà présente avec la garderie de la communauté Yonne Nord), Sophie et Christine s'occupent de vos enfants.

Des aides aux devoirs sont proposés mais restent au bon vouloir des enfants. Des moments jeux de société, loisirs créatifs et ateliers cuisines (jeudi) sont proposés aux enfants. Les enfants profitent également de la cours de l'école maternelle pour jouer lorsqu'il fait beau.

Les inscriptions se font auprès des secrétaires de mairie par feuille ou par mail.

Mail : reservation.garderie.cantine@mairiedecuy.fr



Quelques réalisations des enfants.



En route pour l'école élémentaire.



Atelier cuisine



Laurent ADAM

06 03 95 30 49

laurent.adam@iadfrance.fr

<https://www.facebook.com/laurent.adamfrance>

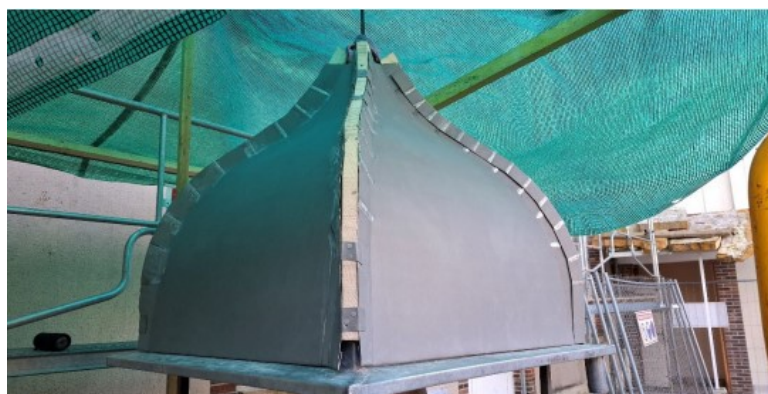
Agent commercial indépendant de la SAS I@D France,
immatriculé au RSAC de Sens sous le Numéro : 532697315 - EIRL (Laurent ADAM)

Votre conseiller Immobilier indépendant à Sens et ses environs.

Devenez conseiller
immobilier,
contactez-moi !



INFORMATIONS MUNICIPALES : Toiture de l'école





INFORMATIONS MUNICIPALES :



Réfection de la toiture



Les travaux de la toiture de l'ancienne école primaire ont commencé fin août avec la mise en place des échafaudages.

Le choix d'une couverture en ardoise a été retenu, (gage de qualité et de longévité) pour remplacer intégralement l'ancienne toiture également en ardoise qui date de la construction du bâtiment en 1892 .

Le chantier réunit des corps de métiers distincts: Maçonnerie, Charpente, Menuiserie: plancher et escaliers, Couverture, Zinguerie et Electricité.

Tous les lundi matin ont lieux en présence de M. le Maire, de notre service technique et de l'architecte en charge de la maîtrise d'œuvre , une visite du chantier.

Au cours de ces visites sont traités toutes les questions de planning, financières et techniques .

La pose du campanile et de sa cloche* qui bientôt rythmera de nouveau la vie des Cuystrats a eu lieu le 20 janvier en présence de M. le Maire et deux de ses adjoints.

Selon le dernier compte rendu de chantier du 06 janvier, le démontage des échafaudages devrait intervenir dans le courant de la semaine 4 ou 5.

*: La cloche de 100Kg qui marque les heures et les demi heures est pilotée par une horloge électrique mise en service à l'inauguration du bâtiment en 1892.





INFORMATIONS MUNICIPALES: Il nous a quitté



Auguste GEORGE dit Gaston

Dans le Cuy info du mois de décembre 2023, nous mettions à l'honneur Notre Doyen Auguste GEORGE dit Gaston où dans un article réalisé par Laurine GONNET, il nous contait les grands événements de sa vie. Il a été le témoin de l'histoire de notre village, de l'évolution de l'agriculture et des conditions de vie au siècle dernier.

C'est avec regret, que nous venons d'apprendre son départ pour un ailleurs.

Sans ses révélations, c'est une partie de l'histoire de notre village qui nous aurait échappé. Nous lui sommes infiniment reconnaissants de son témoignage.

C'est avec beaucoup d'émotions que nous adressons à sa famille, ses proches, ses amis nos plus sincères condoléances.

Tarifs communaux:

Tarifs au 1er Janvier 2024

EAU / ASSAINISSEMENT

Branchement particulier **2800 €**

SALLE DE CONVIVIALITE

(uniquement RESIDENTS)

WE **300 €** et caution de **800 € + copie assurance** (y compris chauffage, électricité, matériel de cuisine)

CANTINE rentrée 2024 : (Repas 4.57€ (garderie comprise)

Repas exceptionnel (inscrit hors délais) 6€

GARDERIE COMMUNALE 2024-2025:

Tarifs identiques pour chaque enfant:
2€ le matin & 2,50€ le soir.

CENTRE DE LOISIRS:

Réservation sur l'application de la CCYN:
<https://pontsuryonne.fr/accueil-periscolaire-et-extrascolaire>

CIMETIERE :

Concession trentenaire **100.00 €**

Concession cinquantenaire **200.00 €**

Columbarium :

Pour 30 ans : 250€ + 80€ plaque

Pour 50 ans : 400€ + 80€ plaque

Les secrétaires de mairie sont à votre disposition pour toute information concernant ces services.





VIE COMMUNALE: Les travaux d'entretien



Entretien des points de collecte des eaux usées suite aux pluies diluviennes du 5 septembre 2024 par aspiration des boues encombrant les canalisations d'évacuations des eaux de pluies



Création d'une rampe d'accès sur la Place Lucien Pothier en face de l'ancienne école.



Fleurissement de la commune



Poursuite du programme de la mise en place de bancs sur notre commune: à l'entrée du cimetière, rue du Professeur Ramon et un autre rue du 8 mai 1945



VIE COMMUNALE : - Les travaux d'entretien



Mise en place de deux tables de pique-nique Place Lucien Pothier

Décorations de Noël Place Lucien Pothier



Le 8 décembre nous étions tous conviés par M. le Maire et le conseil municipal à venir décorer la place. Malheureusement la météo a fortement contrarié cette belle manifestation.

La remise des paquets décorés a donc été déplacée à la Mairie qui a accueilli chaleureusement toute les personnes munies de leurs paquets décorés avec des boissons chaudes. Vin chaud ou chocolat accompagné de délicieuses et gourmandes chouquettes leur ont réchauffé le cœur.

Dès que la météo l'a permis, les paquets décorés ont été accrochés dans les arbres, donnant ainsi à notre place le parfum de la magie de Noël.



**VERGERS
de NOSLON**

Vente directe

Noslon
89140 CUY

Tél. 03 86 95 30 39
Fax 03 86 95 95 76



VIE COMMUNALE - Repas de fin d'année



Repas des Anciens, mais pas que...



Le repas des anciens s'est déroulé le 7 décembre dans notre salle de Convivialité.

M. le Maire a souhaité la bienvenue à l'ensemble des convives en leur souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année. Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année Monsieur le maire d'Evry.

Ce repas c'est aussi l'occasion pour notre Municipalité et Monsieur le Maire de recevoir et remercier l'ensemble du personnel Municipal pour leur engagement professionnel au service de notre collectivité.

Une joyeuse ambiance a régné tout au long du repas. Les tables nappées de blanc ont été décorées par une bénévoles aux couleurs de Noël.

Un menu d'exception avec des mets de fête; à été servi aux convives,. Il a débuté par un apéritif suivi d'un pâté en croute au foie gras en entrée, d'une joue de bœuf avec sa purée de céleri fumée en plat de résistance, pour conclure fromage et salade et pour couronner toutes ces agapes une délicieuse pâtisserie.

Le tout arrosé par de divines amphores régionales de renommée.

Notre municipalité n'a pas oublié les personnes n'ayant pu se déplacer, au repas!

Un colis leur a été déposé à domicile par un membre du conseil municipal avec les bons vœux de fin d'année de M le Maire .

Lizzy Beauté

Bien-être et Soins

Esthéticienne, Maquilleuse pro,
Conseil en Image

Téléphone: 06 80 38 00 44

LE BIEN ÊTRE AU NATUREL AVEC L'ALOE VERA

Nasser ABDELLATIF

06 73 10 41 53

nasser.abdellatif@orange.fr

Marie-José CHEVALME
Réflexologue plantaire

Tel : 06 73 50 44 75
MJreflexo@gmail.com
28 Rue Calmette 89140 CUY



INFORMATIONS: La conciliation

Conciliation de justice

La conciliation de justice est un mode amiable de règlement des différends (MARD), souvent qualifiés de différends de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès ou devant un juge ou être déléguée par ce juge à un conciliateur de justice.

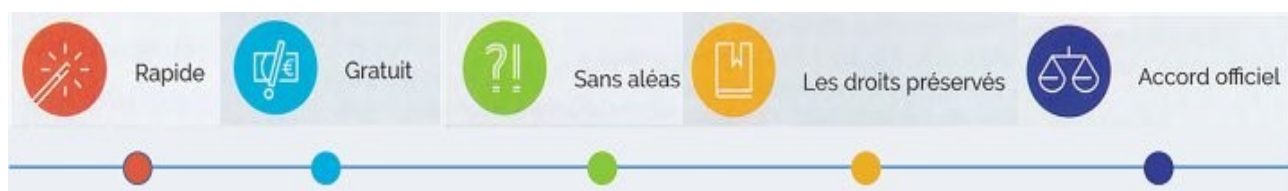
C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite.

Si elle aboutit, elle donne lieu à la signature d'un accord total ou partiel par les parties, constaté par le conciliateur de justice. Cet accord peut être homologué par le juge afin de lui donner force exécutoire « valeur de jugement ».

Domaines concernés et champs d'actions



La conciliation de justice, est un passage obligé lorsqu'un différend surgit
Si besoin, 5 bonnes raisons de tenter la conciliation de justice



Si vous souhaitez avoir recours à ce service, vous pourrez contacter M. Bruno Dubuffet conciliateur de justice pour le canton de Pont sur Yonne à l'adresse Mail suivante:

Bruno.dubuffet@conciliateurdejustice.fr

Par ailleurs, la liste des permanences de M. Dubuffet, ainsi que la liste des conciliateurs de justice établie par le tribunal de Sens est à votre disposition à la Mairie.



INFORMATIONS : IMPOTS: Calcul des revenus

Revenu brut global, revenu net imposable, revenu fiscal de référence : quelles différences ?

Revenu brut global

Votre **revenu brut global** est égal à la somme des **revenus** que vous avez perçus sur une année civile, à savoir :

- salaire net imposable, pensions, retraites, bénéfices : industriels et commerciaux (BIC), non commerciaux (BNC) ou agricoles (BA), revenus fonciers,
- plus-values immobilières.

Attention : il faut appliquer certains abattements sur ces revenus, comme l'abattement de 10 % pour les salaires et les retraites, par exemple.

Revenu net global

Pour obtenir le **revenu net global**, vous devez déduire du **revenu brut global** les **charges énumérées dans le bulletin officiel des Finances publiques**. Il faut, par exemple, déduire les charges suivantes, le cas échéant : les pensions alimentaires versées,

- les cotisations d'épargne-retraite,
- une partie de la CSG afférente aux revenus du patrimoine et aux produits de placement.

Notez que la liste n'est pas exhaustive : en savoir plus.

Revenu net imposable

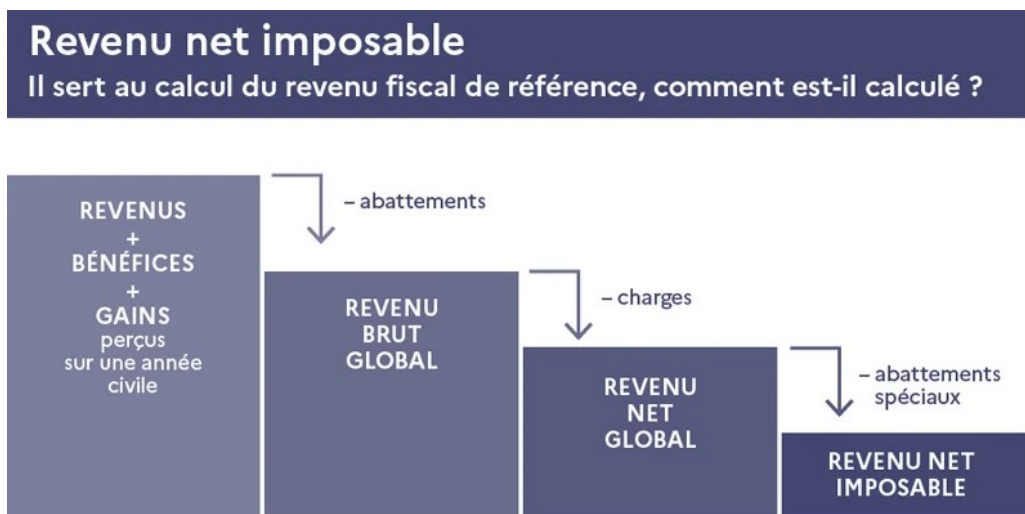
Lorsque vous avez obtenu le **revenu net global**, vous devez ensuite, dans certaines situations particulières, déduire les **abattements spéciaux** pour calculer le **revenu net imposable**.

Les abattements spéciaux concernent notamment :

- les personnes âgées,
- les invalides,

les particuliers ayant un enfant marié, pacsé ou chargé de famille rattaché à leur foyer fiscal.

Le montant de l'abattement dépend de l'importance du **revenu net global**.



Le revenu net imposable est le revenu qui est soumis au **barème progressif de l'impôt sur le revenu**.

Revenu fiscal de référence

Le revenu fiscal de référence se trouve sur la 1^{re} et 3^e page de votre dernier avis d'impôt sur le revenu. Il est notamment utilisé pour obtenir certaines prestations sociales (par exemple, bourses des collèves) et exonérations (notamment sur les impôts locaux, comme la taxe foncière).

Le revenu fiscal de référence est calculé à partir du **revenu net imposable**.

Pour obtenir le **revenu fiscal de référence (RFR)**, il faut notamment rajouter les éléments suivants :

- certains revenus exonérés d'impôt,
- certains revenus soumis à un prélèvement libératoire (par exemple, revenus des capitaux mobiliers),
- certains abattements déductibles (par exemple, abattement de 40 % sur les dividendes),
- certaines charges déductibles du revenu (par exemple, cotisations et primes d'épargne-retraite déduites du revenu global),
- les plus-values immobilières taxables.



INFORMATIONS : IMPOTS (suite...)

À quoi sert le revenu fiscal de référence ? → Obtenir certaines prestations sociales → Bénéficier d'exonérations fiscales	  	Comment est-il calculé ? Revenu net imposable + Certains revenus exonérés d'impôts ou soumis à un prélèvement libératoire + Certains abattements et charges déductibles du revenu
---	---	--

Comment calculer votre impôt d'après le barème de l'impôt sur le revenu ?

Comment calculer votre impôt sur le revenu ?

Le montant de l'impôt sur le revenu se calcule à partir du **revenu net imposable**, en trois grandes étapes :

Le barème progressif de l'impôt sur le revenu sert au calcul de l'impôt. Il comporte plusieurs tranches, chacune ayant un taux d'imposition différent. Découvrez en détail comment calculer votre impôt.

Divisez le revenu net imposable par votre nombre de parts de quotient familial.

1. Appliquez ensuite à ce résultat le barème progressif de l'impôt sur le revenu applicable aux revenus de l'année concernée.

Multipliez le résultat obtenu par le nombre de parts du quotient familial pour obtenir le montant de l'impôt dû.

Barème de l'impôt : les étapes pour calculer le montant de votre impôt sur le revenu

L'impôt sur vos **revenus perçus en 2024**, que vous **déclarerez en 2025**, est calculé par tranche, selon vos revenus.

En l'absence de vote de loi de finances pour 2025 avant la fin de l'année 2024, le barème de calcul de l'impôt sur le revenu (« barème IR ») ne sera pas revalorisé selon le calendrier traditionnel. Le barème est ainsi pour le moment inchangé.

Fraction du revenu imposable (pour une part)	Taux d'imposition à appliquer sur la tranche
Jusqu'à 11 294 €	0%
De 11 295 € à 28 797 €	11%
De 28 798 € à 82 341 €	30%
De 82 342 € à 177 106 €	41%
Supérieur à 177 106 €	45%

Exemple 1 : Cas d'un célibataire percevant 35 555 € de salaires imposables soit un revenu net imposable de 32 000 € en 2024

Pour un célibataire, le **quotient familial est d'une part**. Premièrement, il doit donc effectuer l'opération $32\,000\text{ €} / 1 = 32\,000\text{ €}$.

Pour le calcul de son impôt, il faut ensuite soumettre ce résultat au **barème applicable aux revenus 2024** :

- Tranche de revenu jusqu'à 11 294 € imposée à 0 % = **0 €**
- Tranche de revenu de 11 295 € à 28 797 € imposée à 11 % : soit $(28\,797 - 11\,294) \times 11\% = \mathbf{1\,925,33\text{ €}}$
- Tranche de revenu de 28 798 € à 32 000 € imposée à 30 % : soit $(32\,000 - 28\,797) \times 30\% = \mathbf{960,90\text{ €}}$.
Le taux marginal d'imposition de ce célibataire est de 30 %, mais tous ses revenus ne sont pas imposés à 30 %.
Le résultat total obtenu est égal à $0\text{ €} + 1\,925,33 + 960,90 = \mathbf{2\,886,23\text{ €}}$.



INFORMATIONS: IMPOTS (suite...)

Exemple 2 : Cas d'un couple marié ou pacsé avec deux enfants mineurs percevant un revenu net imposable de 55 950 € en 2024

Le couple dispose de trois parts (deux parts pour le couple et une demi-part pour chaque enfant), le revenu imposable de 55 950 € se divise donc en trois = **18 650 €**.

Pour calculer son impôt, ce montant est soumis au barème de l'impôt sur le revenu :

- Tranche de revenu jusqu'à 11 294 € imposée à 0 % = **0 €**
- Tranche de revenu de 11 295 € à 18 650 € imposée à 11 % : soit $(18\,650 - 11\,294) \times 11\% = \mathbf{809,16\ €}$. Cette famille ayant trois parts de quotient familial, il faut ensuite multiplier ce résultat par le chiffre trois. L'impôt sur les revenus du couple correspondra donc à $809,16\ € \times 3 = \mathbf{2\,427,48\ €}$. Par ailleurs, le montant de son impôt sur le revenu se trouvant **en-dessous du seuil de 3 191 €**, elle bénéficie d'une **décote** (voir paragraphe ci-après), dont le montant s'obtient grâce au calcul suivant : $1\,444 - (2\,427,48 \times 45,25\%) = 1\,444 - 1\,098\ € = \mathbf{346\ €}$.

Le montant de l'impôt après application de la décote est donc de : $2\,427,48 - 346 = \mathbf{2\,081,48\ €}$.

Quels sont les ajustements de l'impôt net à payer ?

Le montant de votre impôt sur le revenu à payer peut-être ajusté selon votre situation :

- plafonnement du quotient familial,
 - décote pour les revenus modestes,
 - réductions et crédits d'impôt,
- contribution sur les hauts revenus.*

Plafonnement du quotient familial

L'intérêt fiscal du quotient familial (c'est-à-dire du nombre de parts fiscales dans votre foyer) augmente mécaniquement avec le niveau des revenus déclarés.

Afin d'atténuer l'effet de cet avantage fiscal sur les hauts revenus, le quotient familial est plafonné avec un avantage maximal pour chaque demi-part supplémentaire.

Ainsi, la réduction d'impôt liée au quotient familial est plafonnée à :

- **1 759 €** pour chaque demi-part supplémentaire,
 - **880 €** pour chaque quart de part supplémentaire.
- Pour savoir si vous êtes concerné par le plafonnement du quotient familial, l'administration fiscale effectue et compare les deux calculs suivants :
- impôt calculé sur deux parts diminué du montant du plafond du quotient familial,
 - impôt calculé sur le nombre de parts réel.
- Si le second calcul est inférieur au premier calcul, vous êtes plafonné et devez régler le montant de l'impôt du premier calcul.

En savoir plus sur le quotient familial

Il existe des plafonds spécifiques liés à certaines situations comme le fait d'élever seul un enfant pendant une certaine période, l'invalidité ou encore le statut d'ancien combattant

Décote pour les revenus modestes

La décote est un système qui permet de **réduire le montant de l'impôt des foyers imposables mais avec des revenus modestes**.

Pour bénéficier de ce mécanisme, votre impôt sur le revenu brut ne doit pas dépasser les seuils suivants en 2024 (déclaration des revenus de 2023) :

- **1 929 €** pour les célibataires, divorcés, veufs,
- **3 191 €** pour un couple marié soumis à l'imposition commune.

La décote s'applique automatiquement. Le montant de la décote s'obtient en retranchant 45,25 % du montant de l'impôt brut à la somme forfaitaire de 873 € pour une imposition individuelle ou de 1 444 € pour une imposition commune.

Les réductions et les crédits d'impôt

Les réductions et les crédits d'impôt sont à **déduire du montant de votre impôt brut**. Les avantages fiscaux, aussi appelés niches fiscales, sont **plafonnés à 10 000 euros** dans le cas général. Ce plafonnement global est le même pour tous les foyers fiscaux.

Certains avantages fiscaux ne sont pas concernés, comme les dons aux organismes d'intérêt général ou les frais d'établissement pour personnes dépendantes.



INFORMATIONS: IMPOTS (suite...)

La contribution sur les hauts revenus

La contribution exceptionnelle sur les hauts revenus s'ajoute à l'impôt sur le revenu. Elle concerne les foyers imposables avec un revenu fiscal de référence qui est supérieur aux seuils suivants :

- 250 000 € si vous êtes célibataire, veuf, séparé ou divorcé,
- 500 000 € si vous êtes marié ou pacsé et soumis à imposition commune.

Le taux de cet impôt varie en fonction de la situation de votre foyer et vos revenus, selon un barème progressif :

(source de article :



Revenu fiscal de référence	Taux pour une personne seule	Taux pour un couple marié/pacsé
Jusqu'à 250 000 €	0%	0%
Entre 250 001 € et 500 000	3%	0%
Entre 500 001 € et 1 000 000	4%	3%
Plus de 1 000 000 €	4%	4%

Décès de Patrick Gendraud



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Patrick Gendraud Président du conseil Départemental de l'Yonne, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, des suites d'une longue maladie.

Il était conseiller communautaire du Chablisien et conseiller municipal de Chablis, sa commune d'adoption, dont il fut maire pendant 17 ans.

Homme d'action et d'engagement, il n'a jamais cessé de suivre les affaires départementales et locales, même durant les moments les plus éprouvants de son traitement.

(Extrait du communiqué de presse du conseil départemental de l'Yonne)





Cuy-Village

"Cuy Village en Fête"

L'association de Cuy-Village en Fête vous souhaite les meilleurs vœux pour cette fin d'année 2024 et une bonne année 2025. Le bilan financier de l'association n'est pas encore figé mais il ne devrait pas être trop mauvais. Le contexte morose de la vie se fait ressentir à notre niveau. Comme chacun le dit « tout augmente ». Ou tout cela va s'arrêter ? Il nous faut, pourtant, tenir bon et essayer de distraire du mieux que nous pouvons.

Heureusement, nous pouvons compter sur les membres de l'association très présents et des personnes extérieures qui nous amènent un soutien inestimable !



Le concours de boules s'est déroulé de façon amicale et la journée a été conclue par le verre de l'amitié et une remise de récompense à tous les joueurs. Merci à nos donateurs. Mr LHOMME Yann et PADEL SPHERE

Merci à la famille Jouan, à Mr Jean, à Olivier Loison qui ne ménagent pas leurs efforts lors du Vide Grenier et du Moules-Frites.

Nos précieux alliés!

Pour la soirée Moules Frites, elle est toujours de bonne teneur. Après le verre de bienvenue, les participants ont pu déguster les moules mijotées par Michel et les frites sous la responsabilité d'Eliane. Jeannine en Chef de cuisine, Bernard et Ludo en liaison cuisine-salle, Brigitte, Lynda, Allison, Jean-Yves et moi en salle.

Merci encore à tous les participants venus à cette soirée et à ceux qui nous soutiennent dans nos efforts.

Cette soirée, comme toutes les autres, doit se dérouler dans la bonne humeur et chacun doit laisser ses problèmes chez soi et surtout être attentif à son comportement afin de ne choquer personne et d'avoir une conduite digne de ce nom.

L'association se réunira en début 2025 afin de déterminer les dates de ses festivités. Nous vous tiendrons informés en temps voulu.

Encore une fois, passez de bonnes fêtes de fin d'année et laissez le bonheur couler à flot et la joie remplir vos maisons.





LES P'TITS LOUPS



Venez rejoindre la meute des P'tits Loups!



Les P'tits Loups ont eu une belle année 2024...

Alors que dire ? Si ce n'est MERCI et BRAVO

MERCIà vous tous qui nous avez soutenus lors de nos opérations tout au long de l'année 2024 par un geste, un mot, un don, et votre présence lors de nos différents événements...

La vente de crêpes aux sorties des écoles, les ateliers récréatifs pour les enfants, la vente de chocolats à Pâques et à Noël sont des activités qui nécessitent de l'investissement de nos bénévoles, et grâce à vos achats et votre soutien ces ventes nous permettent de faire plaisir tout en engendrant quelques bénéfices permettant de belles opérations et des investissements pour toujours plus de renouveau.

Comme nous vous l'avions annoncé dans la précédente édition du Cuy Info cette année nous renouvelons l'expérience de repas Régionaux et c'est en BRETAGNE que nous vous convierons à venir découvrir ses spécialités culinaires le **samedi 5 Avril 2025**. (Prenez date nous vous espérons Nombreux et Nombreuses)



Les ateliers de Noël des P'tits Loups

BRAVO....Car nous revenons aux origines des P'tits Loups avec la 1ère édition depuis 11 ans du marché de Noël repris cette année et nous en sommes ravis car il nous a permis de faire la rencontre de Cuystats que nous ne voyons pas nécessairement lors des autres manifestations.





Stand des P'tits Loups où sont vendues leurs réalisations au profit de l'association.

Nous savons que tout est perfectible mais cette année fut couronnée de succès et le Marche de Noël a été une jolie réussite.

Nous voulions notamment dire Merci aux généreux donateurs pour notre loterie. Et un clin d'œil tout particulier aux Cuystres qui nous ont réalisé de jolies décorations de Noël ou qui ont joué du crochet pour notre Stand de Noël, merci également à cette personne qui se reconnaîtra qui a fait don de sa collection de soldats si cher à son cœur.

Merci à vous les bénévoles qui répondez toujours présent et sans qui tout cela ne serait pas possible.

Merci à la Mairie, Monsieur le Maire, ses secrétaires et agents techniques qui nous aident et nous soutiennent tout au long de l'année lors de nos différents événements.

Et un clin d'œil tout particulier à Patrick qui part pour de grandes vacances bien méritées qui a toujours été là pour la logistique avant et après manifestation. Merci Patrick .

Nous ambitionnons toujours de voir plus grand et plus loin et espérons que de jeunes parents vont venir rejoindre notre équipe dans cette belle aventure qui n'a pour but que de voir sourire et rire nos P'tits Loups.

Nous vous souhaitons une année 2025 aussi douce et belle que possible. Avec des rires d'enfants qui réchauffent les cœurs.

Les P'tits Loups



Vous présente tous leurs vœux

POUR

2025



Saison de chasse 2024/2025



L'ouverture de la chasse a eu lieu le 15 Septembre 2024 et fermera le 28 Février 2025 ,
Le quota de sangliers et chevreuils reste inchangé .
La société de chasse, compte deux chasseurs de moins.

Chasser avec son chien (C'EST SENSORIEL)

Il ne possède pas la parole, mais notre compagnon a une énorme puissance de communication et d'échange. Outre son efficacité et sa fidélité, il partage avec nous une relation intimiste, tissée d'aptitudes particulières considérées traditionnellement comme des sens. Il se crée alors entre le maître et l'animal une sorte d'aller -retour de sensations d'énergie, perceptible au travers d'échanges sensoriels .

Au contact du chien par exemple le toucher devient caresse, tout en demeurant un geste qui unit deux êtres vivants
Chez l'humain la vue est l'élément moteur de toute observation, en action de chasse, une surveillance discrète apporte une meilleure connaissance de son partenaire à quatre pattes. L'attitude attentive du chien constitue une foule de gestes imperceptibles pour le non initié, mais qui n'échappent pas au chasseur aguerri.
L'utilisation de son compagnon à quatre pattes est une grande école d'humilité .

Marc SYLVESTRE.



HUVET Electricité

Industriel et Tertiaire

Installateur Bornes de Charge Toute Puissance
Certifié IRVE3

89140 CUY
06 17 44 24 14
lhuvet@hotmail.fr



L'Ardoise
LE BISTRO MODERNE

Z.A.C de la Fontaine d'Azon
89100 Saint Clément

Ouvert du lundi au dimanche
Tel: 03.86.66.61.16

AMS

DEPANNAGE 7J/7J

Travaux de rénovation
Installation électrique
Travaux de plomberie

1 RUE JEAN MOULIN
89140 CUY

Tél : 03 86 65 91 78
Fax : 03 86 95 09 03
Port : 06 63 78 18 72
Email :
amsdepannage@orange.fr



LE CLUB DES SAGES



Le club a maintenu toutes ses activités aux deuxièmes semestres 2024 avec un succès qui ne se dément pas.



Ce qui est particulièrement vrai pour la gymnastique sur chaise et sa séance de relaxation.

Les séances sont animées par Mmes Chantal Laugaudin et Ginette Guinot.

L'activité est maintenue en 2025.



Tous les jeudis après midi nos joueurs de cartes et autres jeux de société se rencontrent dans l'enceinte du club place Lucien Pothier, où ils disputent avec passion des parties âprement défendues.



Les activités:



Le 25 juillet s'est déroulé le méchoui du club sur la Place du village.



Le 24 octobre: sortie près d'Avallon en car à la Noubas avec repas et spectacle Music hall



Le 17 décembre: Raclette avec l'ensemble des adhérents.

Pour 2025 l'adhésion au Club sera de 20€ assurance comprise.

Le Club des sages, son Président et ses adhérents vous souhaitent



Liste des membres du bureau :

Président d'honneur :	M. SYLVESTRE François
Président :	M. POTHIER Michel (06 32 72 15 12-laissez un message)
Vice-Présidente :	Mme PY Dely
Trésorier :	M. SYLVESTRE Marc
Vice-trésorière :	Mme MAYEUX Jeanne

LISTE DES MEMBRES ACTIFS :

Responsables des sorties et voyage :

Mme SYLVESTRE Michèle
Mme LOUCHENQUE Viviane

Responsables de l'intendance de la salle :

Mme LENOBLE JOËLE
Mme BAPTISTA Maria Louisa
M. BAPTISTA Herménégildo.

Membre actif :

M. MAYEUX Alain.

Contacts : club des sages : le jeudi après midi : 06 41 84 41 80

Mail : sagescuy@gmail.com (non opérationnel pour l'instant)



Le président :
Michel POTHIER



Le langage des fleurs



Anémone	Persévérance
Anis	Promesse
Arum	Ame
Aster	Amour confiant
Azalée	Joie d'aimer
Bégonia	Cordialité
Belle-de-nuit	Discrétion
Bleuet	Timidité
Bouton d'or	Joie
Bruyère	Force
Camélia	Fierté
Campanule	Coquetterie
Capucine	Indifférence
Chardon	Déplaisir
Chèvrefeuille	Liens
Chrysanthème	Amour terminé



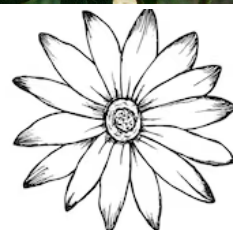
Ciguë	Bravoure
Clématite	Désir
Colchique	Jalousie
Coquelicot	Ardeur fragile
Coucou	Retard
Cyclamen	Beauté, jalousie
Dahlia	Reconnaissance
Fuchsia	Ardeur du cœur
Gardénia	Sincérité
Genet	Préférence
Gentiane	Douleur
Géranium	Sentiment d'amour
Giroflée	Constance
Glaïeul	Rendez vous
Glycine	Tendresse
Hortensia	Caprice
Iris	Cœur tendre
Jacinthe	Joie du cœur
Jasmin	Amour volupté



Jonquille	Mélancolie
Lavande	Tendresse respect.
Lilas	Amitié
Lis	Pureté, majesté
Liseron	Importunité
Marguerite	Estime, confiance
Menthe	Mémoire
Mimosa	Sécurité
Muguet	Coquetterie
Myosotis	Souvenir fidèle
Narcisse	Egoïsme, vanité
Nénuphar	Indifférence
Œillet	Ardeur
Œillet poète	Admiration
Œillet inde	Séparation
Orchidées	Ferveur
Pâquerette	Aspiration
Pavot	Songes
Perce-neige	Epreuve
Pervenche	Mélancolie
Pétunia	Obstacle



Phlox	Flamme
Pivoine	Sincérité
Primevère	Premier amour
Renoncule	Reproches
Rhododendron	Elégance
Romarin	Cœur heureux
Rose	Amour
Seringa	Souvenir
Souci	Chagrin
Tulipe	Déclaration
Véronique	Fidélité
Violette	Amour caché
Volubilis	Amitié dévouée
Zinnia	Inconstance





Rentrée des classes du 02 septembre 2024



La semaine du goût

La classe de GS-CP a participé à **la semaine du goût** du 14 au 18 octobre via le thème « *un jour, une couleur* ». Chacun s'est habillé et a apporté un aliment de la couleur du jour. Les différentes dégustations ont permis la découverte de mets inconnus et des quatre saveurs : acide, amer, sucré, salé.



Vive la neige !



Attention! Zone de tirs!



Vendredi 11 octobre, les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 se sont rendues au Salon du Livre à Troyes.



Chaque classe a pu découvrir une grande variété de livres de divers univers, en se promenant dans le salon.

La classe des CE a rencontré l'illustratrice Laura Lion qui a su partager sa passion et donner de précieux conseils aux enfants pour dessiner des expressions figurées

Les CM quant à eux, ont pu échanger avec Eric Veillé à propos de son livre Kakunaks au soleil



Recyclage des déchets:

Les élèves de CE ont travaillé autour du recyclage et des déchets. Ils ont rapporté de chez eux des déchets afin de les recycler.





ECOLE MATERNELLE & PRIMAIRE

Découverte de deux disciplines sportives pour les classes de CE1- CE2 et CM1- CM2

Pendant la première période, les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont pu pratiquer deux sports américains :

le dodgeball * (3 séances) et le baseball ** (2 séances).

Ils ont apprécié ces séances de découvertes sportives grâce à Nathan.

* Le **dodgeball** est un sport collectif dans lequel les joueurs de chaque équipe tentent d'éliminer leurs adversaires, tout en évitant de se faire toucher eux-mêmes.

Le sport est le plus souvent pratiqué de manière récréative (dans les écoles et centres aérés) selon des règles variables, sous l'appellation balle aux prisonniers ou ballon-chasseur (au Québec)

** Le **baseball** est un sport collectif dérivé des mêmes racines que le cricket, qui se pratique sur un terrain de gazon et de sable. Il se joue avec des battes pour frapper une balle lancée, et des gants pour rattraper la balle



Pour les CE et CM, une conseillère éducatrice sociale et familiale de l'EPNAK* est venue avec une personne en situation de handicap pour expliquer les différences et le handicap.

Les élèves ont participé à un concours de dessin sur ce thème. Le résultat sera courant janvier.

*L'EPNAK est un organisme public qui gère des établissements qui accueillent et accompagnent des enfants, adolescents et adultes en situation de handicaps, notamment pour les troubles DYS et l'autisme. Il propose des services de réadaptation, d'insertion, de formation et de contribuer à leur insertion sociale et professionnelle

Téléthon 2024 : Vendredi 6 décembre, **220 kilomètres ont été parcourus** par les élèves de l'école primaire St Exupéry. Ils ont enchaîné les tours de piste sous les encouragements des parents venus nombreux pour supporter leurs efforts ou courir avec eux. Bravo à nos jeunes sportifs !

A cette occasion, **90 € ont été récoltés au profit de l'AFM.**

Merci à tous





Matinée cinéma le lundi 16/12 :
Les classes de maternelles et les CP
ont eu plaisir de voir «Niko, le petit
renne » et les classes de l'écoles élé-
mentaires ont vu « Vaiana 2 ».



Travail des PS et MS à la manière
d'Arcimboldo



Visite du père Noël le vendredi 20/12



La galette des rois pour les petites et moyennes sections! Que de têtes couronnées!



UN CUYSTRAT A L'HONNEUR: Patrick JOURDAIN

Depuis quand travailles-tu à CUY ?

Je suis arrivé en 2008 à mi-temps sur la commune de CUY et sur la commune d'EVRY. J'ai été titulaire à CUY en juillet 2011 pour un temps plein.

En quoi consiste ton travail ?

Ce travail est polyvalent car je m'occupe de l'entretien de la station d'épuration, des écoles, des espaces verts (tonte, floraison), des voiries et nous sommes sollicités pour les manifestations du village et la décoration de Noël.

Quel a été ton parcours professionnel avant de venir à CUY ?

J'ai commencé en 1979 dans l'entreprise AUROUX BUCKENS à Pont sur Yonne.

J'ai été licencié économiquement en 1985. Ensuite, j'ai eu plusieurs emplois. En maçonnerie chez HOURSON à Pont sur Yonne, à la coopérative de champagne à GRON, au cartonnage chez l'HOMME à Pont sur Yonne (travail de nuit).

En 1987, j'ai été agent d'entretien à la commune de PARON pendant 21 ans.

En 2007, j'ai travaillé à mi-temps sur la commune d'EVRY et aux communes de BRANNAY, LIXY, St SEROTIN et VILLETHIERRY.

J'ai demandé à la commune de CUY si, il y avait un poste afin de me rapprocher.



Qu'aimes-tu le plus dans ton métier ?

De m'occuper de la station, j'ai appris un peu sur le tas et cela m'a demandé beaucoup d'investissement. La floraison et mettre les décorations de Noël.

Ce que tu aimes le moins ?

Ramasser les ordures qui traîne dans le village. Pensez à mettre vos déchets dans des poubelles et non sur la voie publique.

Quels sont tes défauts et tes qualités ?

Je vais le citer car tout le monde me le dit : «Je suis maniaque. Mais moi, j'aimerais dire que j'aime que ce soit propre et que le travail soit bien fait.

Comment aimes-tu occuper tes journées quand tu n'es pas au travail ?

Cela ressemble un peu à mon travail. Je jardine, je fais des travaux dans ma maison (peinture, menuiserie..).

Quelle musique ou groupe/chanteur aimes-tu ?

J'écoute du rock type ACDC, Trust et Johnny Hallyday

Quel genre de lecture fais-tu ?

Concernant les voitures, la mécanique, sur l'évolution technique et des progrès en général.

Quels types de films apprécies-tu ?

J'aime les western et les films policiers.

Quels sont tes projets pour quand tu seras en retraite ?

Prendre le temps d'aller à la pêche.

As-tu un conseil pour ton successeur ?

De rester curieux sur le travail.

Le mot de la fin ?

Pour moi, j'ai fini ma carrière dans une bonne entente que ce soit avec le personnel employé par la mairie comme les cuystats. C'est appréciable.

Patrick sera en retraite le 1er février mais il reviendra travailler à partir du 1er mars 12h par semaine. Nous aurons le plaisir de continuer à le voir un peu. Depuis le 1^{er} décembre, Mr CREPEL est présent les après-midi à raison de 20h par semaine.

(Interview réalisé par Roselyne Sylvestre)

UN CUYSTRAT A L'HONNEUR



Un pot a été organisé à la mairie, le 20 décembre en l'honneur de Patrick avec la présence de ses collègues, des conseillers municipaux de Cuy, de Messieurs les Maires de la commune de Cuy et d'Evry : M. François Sylvestre et M. Jean Claude Gonnet .

Ils ont honoré et commenté le parcours professionnel exceptionnel de Patrick avec humour et anecdotes en mettant en avant son engagement sans faille de jour comme de nuit quand l'urgence des situations l'appelait !

Ils lui ont souhaité au nom de nos deux communes une joyeuse retraite bien méritée



VALERIE
PRATICIENNE REIKI

Pour aller du Mal- être vers le Bien-être
et du Bien-être vers le Mieux-être

06 09 38 30 00 ✦ 89140 CUY

SEXTANT
Angélique SOBIERAJ
Mandataire Immobilier

www.sextantfrance.fr
89140 CUY
07 66 31 71 05
angelique.sobieraj@sextantfrance.fr

EUROPEAN PROPERTY AWARDS
JAWARD WINNER

Entreprise
ROGER Denis
CHARPENTE
COUVERTURE
11 Rue COLETTE
89140 CUY
03 58 15 95 24
06 34 18 16 97

F2E
RÉFRIGÉRATION - CLIMATISATION
POMPE À CHALEUR
INSTALLATION, DÉPANNAGE, MAINTENANCE
0651294710



Le harcèlement scolaire désigne une forme de violence répétée, physique, verbale ou psychologique, exercée par un ou plusieurs élèves envers un autre dans le cadre scolaire. Il se caractérise par une volonté de nuire ou de dominer, souvent en exploitant un rapport de force déséquilibré (par exemple, en raison de la différence d'âge, de taille, ou de popularité).

Les principales caractéristiques du harcèlement scolaire incluent :

- Répétition : Les agressions se produisent de manière répétée et durable.
- Intention de nuire : L'auteur cherche délibérément à blesser, humilier ou isoler la victime.
- Isolement : La victime est souvent mise à l'écart ou se sent incapable de se défendre.

Le harcèlement peut prendre plusieurs formes :

- Verbale : insultes, moqueries, humiliations.
- Physique : coups, bousculades, vols ou dégradations des affaires personnelles.
- Psychologique : menaces, propagation de rumeurs, isolement social.
- Cyberharcèlement : utilisation des réseaux sociaux, des messages ou des vidéos pour humilier ou intimider.

Le harcèlement scolaire a des conséquences graves sur les victimes, telles que la perte de confiance en soi, l'échec scolaire, des troubles anxieux ou dépressifs, et dans les cas extrêmes, des pensées suicidaires. Il est donc essentiel de le prévenir et de le combattre activement.

Identifier un enfant victime de harcèlement scolaire peut être difficile, car beaucoup d'enfants hésitent à en parler par peur, honte ou sentiment d'impuissance. Cependant, certains signes physiques, émotionnels et comportementaux peuvent alerter :

1. Signes émotionnels et psychologiques

- Changement d'humeur : anxiété, tristesse ou irritabilité inhabituelle.
- Perte de confiance en soi : l'enfant se dévalorise ou exprime un mal-être.
- Troubles du sommeil : insomnie, cauchemars ou fatigue constante.
- Isolement social : l'enfant évite les interactions avec ses pairs ou se referme sur lui-même.

2. Signes physiques

- Blessures inexplicables : ecchymoses, griffures ou marques de coups.
- Affaires endommagées ou manquantes : vêtements, fournitures scolaires ou objets personnels régulièrement abîmés



INFORMATIONS SANTE: Le Harcèlement scolaire (suite)

ou perdus.

- Plaintes somatiques : maux de tête, de ventre ou nausées, souvent avant d'aller à l'école.

3. Signes comportementaux

- Changement dans la scolarité : baisse des notes, refus ou peur d'aller à l'école (absentéisme).
- Réactions disproportionnées : colère, pleurs fréquents ou crises inexplicables.
- Usage excessif d'écrans : souvent lié au cyberharcèlement, ou au contraire, rejet total des réseaux sociaux.

4. Indices relationnels

- Isolement : peu ou pas d'amis, exclusion de groupes.
- Réactions des camarades : comportements hostiles ou moqueurs envers l'enfant dans des contextes sociaux.

Que faire en cas de doute ?

- Créer un espace de confiance : discuter calmement avec l'enfant pour lui permettre de s'exprimer.
- Observer et écouter : questionner sur ses relations à l'école sans insistance excessive.
- Impliquer les acteurs scolaires : informer les enseignants ou le personnel éducatif pour vérifier la situation.
- Consulter des professionnels : psychologues, médiateurs scolaires ou associations spécialisées en cas de besoin.

Agir rapidement est crucial pour protéger l'enfant et limiter les conséquences psychologiques et sociales du harcèlement.

Que vous soyez une jeune victime ou le témoin d'un cas de harcèlement scolaire et/ou de violences numériques, vous pouvez contacter :

- Par téléphone en composant le numéro 3018 (appel gratuit, anonyme et confidentiel, accessible 7 jours sur 7 de 9 h à 23 h – jours fériés inclus) ;
Par un tchat disponible sur le site 3018.fr ; ou par une fiche de contact, pour échanger par courriels. En utilisant l'E-Mail: e-enfance.org

Vous êtes alors mis en relation avec une équipe d'écouterants composée de psychologues, de juristes et d'experts du numérique. Ils peuvent enclencher une procédure de signalement accélérée ; cela permet la suppression en quelques heures des contenus préjudiciables et des comptes utilisateurs ayant participé au harcèlement.

Le dispositif propose par ailleurs une application pour téléphone portable vous permettant de :

- Stocker dans un coffre-fort numérique et sécurisé des preuves du harcèlement (captures d'écran, photos, liens url de pages internet sur lesquelles figurent des contenus malveillants...), puis de transférer si vous le souhaitez l'ensemble ou une partie de ces éléments aux membres du dispositif 3018 ;
 - Réaliser une auto-évaluation de votre situation à l'aide d'un quiz nommé « Suis-je harcelé ? » ;
- prendre connaissance de fiches conseil sur le harcèlement scolaire et le cyber harcèlement, afin de savoir comment réagir et à qui vous pouvez faire appel.

De plus vous pouvez, avec vos enfants, visionner en prévention les vidéos de Maître Lucas sur YouTube traitant du harcèlement





Démystifier le conte de Noël à un enfant peut être un moment délicat, mais il peut aussi être abordé avec douceur et bienveillance pour préserver la magie et les souvenirs positifs.

Voici quelques conseils :

1. Choisissez le bon moment

- Attendez que l'enfant montre des signes de doute ou pose des questions. Les enfants commencent souvent à se poser des questions d'eux-mêmes en grandissant.

Assurez-vous que c'est un moment calme où vous avez toute son attention.

2. Posez des questions pour évaluer ce qu'il sait déjà

- Demandez-lui : « Qu'est-ce que tu penses du Père Noël ? » ou « Que crois-tu à propos des cadeaux de Noël ? »

Cela vous permettra de savoir s'il est prêt à entendre la vérité ou s'il a encore besoin de croire.

3. Présentez la vérité comme une évolution de la magie

- Expliquez que le Père Noël est une belle histoire créée pour partager la joie, la générosité et la magie de Noël.

Par exemple : « Tu sais, quand tu étais petit, nous avons voulu rendre Noël magique pour toi, alors nous t'avons parlé du Père Noël. Maintenant que tu grandis, tu es prêt à connaître un secret très spécial : le Père Noël, c'est une belle tradition pour apprendre à donner et à rendre les gens heureux. »

4. Mettez l'accent sur l'esprit de Noël

Insistez sur le fait que Noël est avant tout une fête de partage, d'amour et de générosité.

Proposez-lui de devenir à son tour un « Père Noël » en aidant à préparer des surprises pour d'autres (comme un frère ou une sœur plus jeune).

5. Répondez à ses émotions

- Certains enfants peuvent être tristes ou déçus, d'autres soulagés de confirmer leurs doutes. Soyez à l'écoute de ses réactions et rassurez-le.

Expliquez que ce n'est pas un mensonge, mais une façon de maintenir une tradition joyeuse.

Exemple de dialogue :

« Tu sais, cette année, tu as beaucoup grandi, et je pense que tu es prêt à comprendre quelque chose de très spécial sur Noël. Le Père Noël, c'est une manière de montrer l'importance de la générosité et du bonheur de donner. Les adultes aiment rendre Noël magique pour les enfants. Maintenant que tu es plus grand, tu peux aussi faire partie de cette magie et aider à créer des moments spéciaux pour les autres. »

En abordant le sujet avec amour et en lui donnant un rôle actif dans la magie de Noël, vous transformez ce moment en une étape positive.

sl cars excellium



*nettoyage tous véhicules inter /exter
à la vapeur 100% écologique
particuliers ou professionnels*

*déplacement possible à votre domicile
ou sur mon site à evry
sur une distance de 20km au départ de
sens (89)*



0609787461 sur rdv
@slcarsexcellium leblancsebastien89@gmail.com

**AGE D'OR
SERVICES**

Une présence active à vos côtés

Fanny ROUSSEAU

Tél : 03 86 83 10 73

1 boulevard des Noyers Pompons
ZAC des Vauguillettes
89100 SENS

E mail : sens@agedorservices.com
SIRET : 808 206 452 00019
Site Internet : www.agedorservices.com



FLASH PIN - PON

SE PROTÉGER

DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année, environ 1 300 épisodes d'intoxication au CO survenus par accident et impliquant près de 3000 personnes sont déclarés aux autorités sanitaires. Même si ces chiffres diminuent dans le temps, le CO est la première cause de mortalité accidentelle par intoxication en France.

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, invisible, inodore, toxique et potentiellement mortel, qui se mélange à l'air ambiant. Il résulte d'une combustion incomplète et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il diffuse très vite dans l'environnement. Tous les ans ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France.

Ce gaz provient donc essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion tel que :



- Chaudières et chauffe-eau
- Poêles et cuisinières
- Cheminées, inserts y compris les cheminées décoratives à l'éthanol
- Appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint)
- Engins à moteur thermique (voiture, moto, ... , certains appareils de bricolage)
- Groupes électrogènes ou pompes thermiques
- Braseres et barbecues
- Panneaux radiants à gaz
- Convecteurs fonctionnant avec des combustibles



QUELS SONT SES DANGERS ?

Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque :

- ☐ Maux de tête
- ☐ Nausées
- ☐ Vertiges
- ☐ Fatigue
- ☐ Troubles visuels
- ☐ Malaises
- ☐ Paralysie musculaire

Son action peut être rapide à une dose importante et provoquer en quelques minutes

- ☐ Coma
- ☐ Décès

Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie

Les intoxications au CO concernent tout le monde...les gestes de prévention aussi !

L'hiver est là !

Avant chaque hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Chaudières, chauffe-eau, chauffe bains
- Inserts et poêles
- Conduits de fumée (ramonage).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant les période froide donc de chauffage :

- Aérez votre habitation tous les jours au moins 10 minutes, même quand il fait froid
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans les cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).

Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu
- Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion ; en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecue, ponceuse, groupe...)
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, cuisinière,...

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (garage, cave,...) , ils doivent être installés impérativement à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et pour les appareils à gaz exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Si possible installez un détecteur de monoxyde de carbone conforme à la norme européenne

Que faire si on soupçonne une intoxication ?



Ouvrez les fenêtres et les portes



Arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson



Sortez de chez vous



Appelez les secours







PERSONNE CÉLÈBRE: Joseph Rousselle dit Cadet Rousselle

Guillaume Joseph Rousselle, ou **Roussel**, dit **Cadet Roussel**, né le 30 avril 1743 à Orgelet (France)¹ et mort le 26 janvier 1807 à Auxerre, est un huissier français de la ville d'Auxerre dont l'excentricité a été gentiment moquée dans une chanson qui porte son nom.

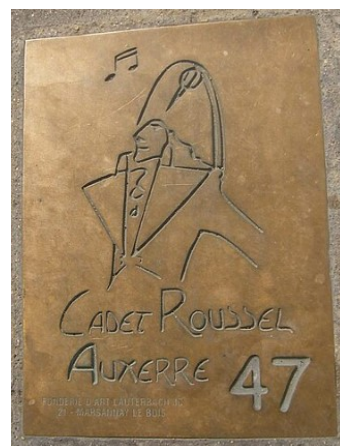
Guillaume Joseph Roussel² a 19 ans lorsque son père meurt le 18 avril 1762 à l'âge de 48 ans. Les circonstances et la date exacte de l'arrivée de Cadet Roussel à Auxerre sont inconnues. Dans son livre, paru en 1945, Pierre Pinsseau³ raconte la vie de Guillaume Joseph Roussel à Auxerre où il serait arrivé en 1763. Il s'y place d'abord comme domestique et laquais, puis comme clerc d'huissier.

Le 8 mars 1780, il présente une requête au lieutenant général du bailliage d'Auxerre pour l'office de premier huissier audiencier au bailliage et siège présidial d'Auxerre à valider par le roi Louis XVI le 15 mars 1780 alors qu'il demeure dans cette ville depuis plusieurs années. Il s'était marié avec Jeanne Serpillon, son aînée de seize ans, qui ne lui apporte aucune dot.

Sa nomination comme huissier audiencier lui assure désormais un revenu décent. L'année suivante, il achète une petite maison biscornue à laquelle il ajoute, au-dessus d'un vieux porche, une construction en forme d'étroite loggia. L'aspect curieux de son domicile marque les esprits autant que le caractère du personnage qu'on dit jovial, bon vivant, un peu excentrique, mais qui jouit de la sympathie de ses concitoyens. C'est ce qui explique sans doute qu'il ait inspiré une chanson due à Gaspard de Chenu⁴.

Guillaume Roussel bénéficie alors d'une certaine popularité. À Auxerre, il est un sans-culotte qui suit le mouvement révolutionnaire. Il s'oppose à l'apposition de scellés sur la maison d'un ami, ce qui lui vaut son exclusion du Comité de Surveillance. En 1793, il organise la fête de la déesse Raison où il représente, sous un costume fantasque, le dieu Temps. Après un passage en prison en 1794-1795, il limite prudemment son activité à ses fonctions d'huissier.

Veuf de Jeanne Serpillon le 14 janvier 1803 (24 nivôse de l'an XI), il se remarie, après un court veuvage, le 20 avril (30 germinal de l'an XI) suivant avec Reine Baron, nièce et héritière de sa première épouse, de 23 ans sa cadette. Il meurt à Auxerre, le 26 janvier 1807, sans postérité mais immortalisé par la chanson de Gaspard de Chenu.



Fontaine Cadet Rousselle à Auxerre
sculpteur: François brochet



Cadet Rousselle:
Une célèbre chanson populaire française du XVIII^e siècle, tournant en dérision le personnage historique du même nom. Cette chanson se moquant gentiment de l'huissier audiencier de la ville d'Auxerre est écrite en 1792, sur l'air de *Jean de Nivelle*, par Gaspard de Chenu,

La chanson ne semblait pas devoir dépasser les limites de la localité, mais les volontaires auxerrois l'ayant emportée avec eux à l'armée, les soldats l'adoptent avec enthousiasme et elle devient le chant de l'armée du Nord.. Elle se répand par la suite dans toutes les classes de la société française



Vous avez sûrement aperçu cette drôle de petite maison attenante à l'église;
En connaissez vous l'histoire? Nous allons vous la relater grâce à la mémoire d'une cuystrate que nous avons sollicité, Geneviève ALEXANDRE une figure emblématique de notre village.

Cette petite bâtisse, construite en 1897 pour une somme de 450 fr. , est l'œuvre de Théodule Frappa né le 17 Mai 1850 à Cuy, grand père d'Adonis Rousseau, maire de notre village entre 1971 et 1989, il est également l'arrière grand père de notre narratrice.

Elle disposait de deux pièces indépendantes ayant chacune une porte d'accès en façade , murées partiellement depuis, d'où les deux fenêtres visibles aujourd'hui protégées par des barreaux.

Elle était destinée à devenir un poste de Police, Chaque pièce étaient destinées, l'une pour accueillir les journaliers ou les vagabonds de passage et l'autre servait de prison. Elles disposaient d'un confort plus que sommaire, Elles étaient équipées de deux paillasses pour les gens de passage et d'une seule pour la geôle,

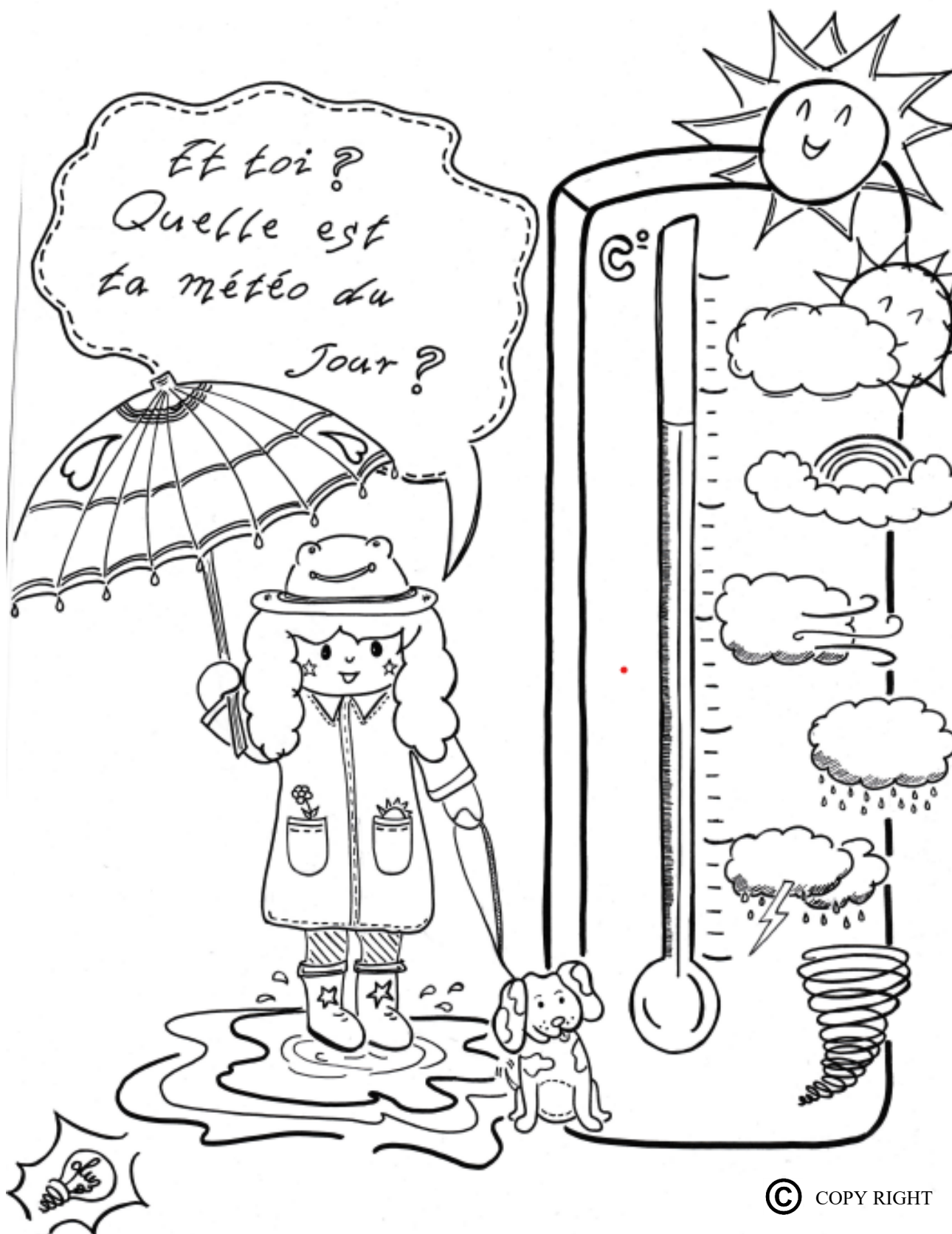
Les vagabonds étaient invités à y séjourner afin d'éviter le risque de chapardage que ces malheureux auraient pu être tenté de commettre sous couvert de la nuit.

Ces pauvres hères , enfermés pour assurer la quiétude des villageois, étaient sous la responsabilité du garde champêtre qui les libérait aux premières heures du jour .

Après cette utilisation pour le moins surprenante, elle a été dédiée au comité des fêtes de Cuy, puis aux associations du Village. Elle a d'abord servie au club des sages, d'où son nom « La maison des Sages » .

A ce jour elle est utilisée par Cuy Village en Fête qui y stocke son matériel.





© COPY RIGHT



SUDOKU

9		3		7	2		5	4
			8			2		
2								7
			9	1	6			5
		4				6		
			1					
		2					7	
7		5		3	8	1		

Tester vos connaissances:

- 1/ Aux états unis, quel est le jour de la semaine où se déroule toujours Thanksgiving au mois de Novembre ?
- 2/ Quelle somme obtient-on en additionnant les faces opposées d'un dé à 6 faces?
- 3/ Dans quel produit du quotidien trouve-t-on l'élément chimique, N° atomique 9, le fluor,
- 4/ A partir de quelle farine prépare-t-on la polenta italienne?
- 5/ Quel théorème est énoncé ici: si un triangle est rectangle, alors le carré de l'hypoténuse est égale à la somme des carrés des longueurs des deux autres côtés?
- 6/ Quel terme désigne un gouffre totalement ou partiellement remplis d'eau?
- 7/ Quel est l'astre couramment appelé étoile du berger?
- 8/ Quel est le titre de noblesse de Lafayette?
- 9/ Quelle proportion de la terre est recouverte d'eau?
- 10/ Que désigne-t-on par l'appellation : animal liminaire?

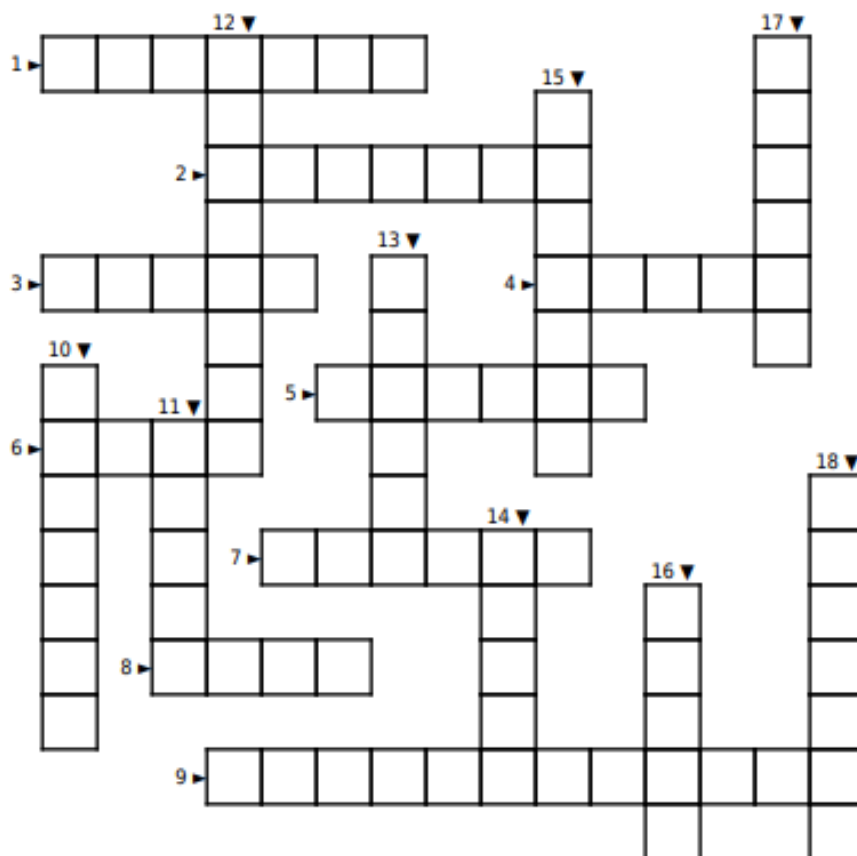




Mots croisés

L'hiver

Mots à placer : ANORAK • BONNET • BOTTES • CHASSE-NEIGE • CHEMINEE •
ECHARPE • FLOCONS • FROID • GANTS • GELER • GIVRE • GLACIAL • GLISSER • LUGE
• NEIGE • PATINS • SKIS • VERGLAS



Horizontalement

1. En hiver, le vent peut être ...
2. Mets une ... pour avoir chaud au cou.
3. L'hiver est la saison où il fait le plus ...
4. Par grand froid, les arbres se couvrent de ...
5. Enfile ton ... pour avoir bien chaud.
6. On peut descendre une pente enneigée sur une ...
7. On peut mettre des ... pour glisser sur la glace.
8. On peut chausser des ... pour descendre la montagne.
9. Le ... dégage les routes encombrées de neige.

Verticalement

10. La neige tombe sous forme de ... silencieux.
11. Mets tes ... pour avoir chaud aux mains.
12. Il fait meilleur devant le feu de la ...
13. Mets ton ... sur ta tête.
14. S'il y a assez de ..., on pourra en faire un bonhomme.
15. La route sera glissante si elle se couvre de ...
16. Si la température atteint 0°, l'eau va ...
17. Enfile tes ... pour avoir chaud aux pieds.
18. Attention de ne pas ... sur la neige ou le verglas !

TFY
www.taxi-fret-yonne.com



TFY Transport
4 rue de Bourgogne
89140 Cuy
Tél. : 03 86 64 46 86
Fax : 03 86 64 41 90

TFY Express
Chemin des amoureux
89140 Pont sur Yonne
Tél. : 03 86 64 46 86
Fax : 03 86 64 41 90
t.f.y@wanadoo.fr



LA RECETTE DE CUY INFO: Le Bœuf Bourguignon



Ingrédients

- 1 kg de boeuf à bourguignon: (macreuse, jumeau, paleron)
- 1 bouteille de vin rouge (de préférence du Bourgogne)
- 2 carottes
- 2 oignons
- 1 branche de céleri
- 6 gousses d'ail
- 1 bouquet garni (thym, romarin, laurier)
- huile d'olive sel et poivre

Préparation de la recette du bœuf bourguignon de grand-mère

1. Préchauffez le four à 150°C.
 2. Dans une grande marmite ou un faitout, faites chauffer de l'huile d'olive à feu moyen. Ajoutez le bœuf et faites-le dorer de tous les côtés.
 3. Ajoutez les oignons, l'ail, les carottes et le céleri et laissez cuire quelques minutes de plus jusqu'à ce que les légumes soient ramollis.
 4. Versez le vin rouge et portez à ébullition. Ajoutez ensuite le bouquet garni et assaisonnez de sel et de poivre selon votre goût.
 5. Couvrez avec un couvercle et mettez au four. Faites cuire pendant 3 à 4 heures, ou jusqu'à ce que le bœuf soit bien cuit et très tendre.
- Servez avec des pommes de terre bouillies ou de la purée de pommes de terre et savourez !

Les conseils de grand-mère pour un bœuf bourguignon aux petits oignons !

Comment faire pour que le bœuf bourguignon ne soit pas dur ?

- Il faut veiller à ne pas trop cuire le bœuf, autrement il sera dur et peu appétissant. Environ 3 à 4 heures de cuisson devraient suffire.
- Pour obtenir une viande encore plus tendre, vous pouvez aussi la laisser mariner dans le vin rouge pendant quelques heures avant de commencer la cuisson. Cela permettra à la viande de bien s'imprégner du goût du vin et de se ramollir encore un peu plus.
- Quelle est la meilleure viande pour faire un bœuf bourguignon ?
- Le boeuf à bourguignon est une viande idéale pour ce plat, mais vous pouvez aussi utiliser d'autres types de viande comme le bœuf haché. Si vous souhaitez faire un plat encore plus riche en goût, vous pouvez également ajouter des lardons ou des pancettas au mélange.
- Ajoutez quelques gouttes de vinaigre balsamique dans le plat pour encore plus de goût.
- Je vous souhaite un bon appétit

Quel est le meilleur vin pour un bœuf bourguignon ?

Le meilleur vin pour un bœuf bourguignon est le vin rouge du Bourgogne. C'est un vin assez corsé qui se marie parfaitement avec la viande et les légumes du plat. Si vous n'avez pas de vin rouge du Bourgogne, vous pouvez utiliser n'importe quel autre vin rouge, mais essayez de choisir un vin assez corsé pour obtenir le meilleur résultat possible.

- Vous pouvez également ajouter quelques gouttes de vinaigre balsamique dans le plat pour encore plus de goût.



ANNONCES DIVERSES

INFOS MAIRIE



Un compte FACE BOOK est ouvert par la mairie exclusivement destiné à informer les Cuystats D'informations Publiques et Administratives:

N'hésitez pas à vous y abonner !

L'adresse FACE BOOK:

Mairie de Cuy
Service Public et administration.

Notre site Mairie de Duy

N'oublier pas de consulter régulièrement le site internet de notre village. <https://www.mairiedecuy.fr/>

Prochaines parutions du journal Cuy Info

fin juin début juillet et janvier

Solution des jeux :
Test de connaissances:

1: Jeudi; 2: 7; 3: Dentifrice; 4: Farine de maïs; 5: Théorème de Pythagore; 6: Cetone; 7: Vénus; 8: Marquis; 9: 70% de la surface de la terre; 10: Un animal qui vit en liberté à proximité des humains dans une certaine interdépendance

SUDOKU:

9	1	3	6	7	2	8	5	4
4	5	7	8	9	1	2	6	3
8	2	6	3	4	5	7	1	9
2	6	1	5	8	4	9	3	7
3	7	8	9	1	6	4	2	5
5	9	4	7	2	3	6	8	1
6	8	9	1	5	7	3	4	2
1	3	2	4	6	9	5	7	8
7	4	5	2	3	8	1	9	6

HORAIRES D'OUVERTURE

Déchetterie de Pont sur Yonne (route de St Sérotin)

De fin Mars à fin Octobre

Lundi : 9h00 - 12h00

Mardi: 14h00 - 18h00

Mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Jeudi : 14h00 - 18h00

Vendredi : 14h00 - 18h00

Samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

De fin octobre à fin mars :

Fermeture à 17h00 au lieu de 18h00.

Déchetterie de Villeneuve la Guyard Rue des Prés de Pâques direction Misy sur Yonne

De fin Mars à fin Octobre

Lundi : 14h00 - 18h00

Mardi: 9h00 - 12h00

Mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

De fin octobre à fin mars :

Fermeture à 17h00 au lieu de 18h00.



Le CUY INFO doit être un moyen de communiquer entre nous tous. Alors n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées, suggestions ou articles (vos sports préférés, vos passions, présenter une collection...) enfin tout ce que vous aimeriez voir paraître dans le CUY INFO. Nous vous attendons avec impatience. Merci de faire suivre vos demandes à la mairie de CUY.



CUY EN IMAGES:



Suite au prochain numéro

